

derniers siècles. Celui qui a convoqué la première réunion qui pourrait être regardée comme le précurseur de la Chambre des communes du Parlement...était un Français, né en France. C'est donc avec satisfaction que nous constatons qu'il y a cinq ou six siècles Saxons et Normands se sont unis pour formuler des libertés qui sont nôtres aujourd'hui.

La collaboration des deux races qui ont fondé notre pays nous a donné le gouvernement responsable et le régime fédéral. Elle a aussi rendu possible l'union entre des races et des religions différentes dans diverses régions, non seulement dans notre propre pays mais encore, à titre de principe fondamental, dans le Commonwealth des nations.

Votre Excellence, nous reconnaissons votre aptitude à devenir le représentant de Sa Majesté. Des années de services éminents, votre grande compétence et votre vaste expérience vous y ont préparé. Dans le domaine de la diplomatie, vous avez rendu de longs services au Canada, à titre de représentant à la Société des Nations et à d'autres conférences internationales ainsi, qu'à titre de secrétaire du haut commissaire au Royaume-Uni et d'ambassadeur en France.

Je pense aussi à un autre groupe d'hommes disséminés aujourd'hui à travers tout le Canada, aux anciens combattants, aux "vétérans" d'il y a plus de quarante ans, pour lesquels vous êtes déjà une figure légendaire comme valeureux commandant des célèbres "Vingt-deux", le Royal 22^e régiment dont les années n'ont pas flétri la gloire.

De tels états de service, par lesquels vous vous êtes consacré à la Couronne et au Canada, me permettent de vous appliquer ce qu'a dit d'un autre lord Tennyson, "grand par sa sagesse, grand par sa valeur".

Votre Excellence, vous avez toujours répondu à l'appel du devoir. Vous y répondez de nouveau. J'ai conscience de parler au nom des Canadiens de toutes les parties du pays en disant que vous vous acquitterez des hautes fonctions de représentant personnel de Sa Majesté la Reine avec la distinction, le dévouement et la loyauté qui ont caractérisé votre vie.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À L'ADRESSE DU PREMIER MINISTRE LORS DE L'INSTALLATION DE SON EXCELLENCE COMME GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, AU SÉNAT, MARDI LE 15 SEPTEMBRE 1959.

Monsieur le Premier Ministre,

Mes premiers mots seront une prière. Que le Dieu tout-puissant, dans Sa sagesse infinie et Sa miséricorde, bénisse la mission sacrée qui m'a été confiée par Sa Majesté la Reine et qu'Il m'aide à l'accomplir en toute humilité. En échange de Sa force, je lui offre ma faiblesse. Qu'Il accorde à notre pays bien-aimé et à tous ceux qui l'habitent, la grâce d'une compréhension, d'un respect et d'un amour réciproques.

J'aurai l'honneur de transmettre à la Reine le message de dévouement et de loyauté que vous avez adressé à Sa Majesté au nom du peuple canadien. La visite récente de notre Souveraine, avec S.A.R. le Duc d'Édimbourg, a fait du mot loyauté un synonyme d'affection. La Reine a établi avec les Canadiens un lien personnel plutôt qu'officiel. La raison de cet attachement se trouve peut-être dans les mots que Shakespeare prêtait à Henri VI: "Ma couronne repose dans mon cœur et non sur ma tête". Est-il étonnant qu'une telle couronne ait pu trouver une place dans nos cœurs également?

Nous sommes très sensibles, ma femme et moi, à votre accueil si chaleureux et aux paroles généreuses que vous nous avez adressées.